

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 87 (1990)
Heft: 3

Rubrik: Rapport du président

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Mesdames et Messieurs, Chers Amis des abeilles,

Comme le temps passe vite ! Il me semble que c'était hier que l'assemblée des délégués de la Société romande d'apiculture me confiait la charge et l'honneur de présider à sa destinée.

Depuis cette date, votre comité s'est réuni pour la première fois le 1^{er} avril 1989 à Ouchy, où fut reçu notre nouveau membre, M. Emile Crausaz, de Gorgier.

Premier travail ; répartition des dicastères et nomination des délégués. Sont nommés délégués : à la FSSA, Vital Casutt, Jean-Paul Cochard et votre président ; à l'assemblée tessinoise, Jean-Paul Cochard ; à l'assemblée de la société suisse alémanique, Paul Girod.

Le comité décide l'achat de 200 emballages pour les verres destinés au contrôle du miel.

7 octobre 1989, à Ouchy : sujet principal : « le journal ». Après de nombreuses tractations entre le rédacteur E. Crausaz, le caissier J. Girard et l'imprimeur M. Corbaz, nous nous sommes rendu compte que le journal coûtait trop cher. Aussi M. Corbaz a-t-il remis à notre caissier une note de crédit de 6400 francs pour les numéros 1 à 8 déjà parus en 1989.

Un sondage auprès des apiculteurs est proposé par notre rédacteur.

11 novembre 1989, à Ouchy : le comité prend note que les sections Jorat, Nyon et Erguel-Prévôté fêteront en 1990 leur centenaire. La SAR sera en principe représentée par un membre de la fédération concernée.

Indemnités versées lors de jubilés :

Fédérations Fr. 400. — pour 100 ans ; Fr. 300. — pour 75 ans.

Sections Fr. 300. — pour 100 ans ; Fr. 200. — pour 75 ans.

Discussion sur les différents fonds de la SAR.

24 novembre 1989 : votre président Albert Thiévent et J. Girard se rendent à Lausanne pour un entretien avec M. T. Stampfli, secrétaire général de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande. Cela afin de trouver une solution aux différends qui existent entre nos sociétés concernant la cotisation que nous devons payer à la Fédération romande d'agriculture.

Suite à cet entretien, le comité de la Fédération romande d'agriculture a reconnu le bien-fondé de nos arguments et a accepté que la SAR paie à l'avenir une cotisation forfaitaire de 500 francs par année, en lieu et place de 50 centimes par membre et par année.

27 janvier 1990 à Ouchy : préparation de l'assemblée générale du 17 mars 1990 à Lausanne.

Par ces quelques lignes, j'espère vous avoir reflété les principales interventions de votre comité en 1989.

Votre président SAR : **P. Girod**

MENU

Tartes aux épinards

★ ★ ★

Salmis de pintade aux champignons

Pommes fondantes

Jardinière de légumes

★ ★ ★

Sorbet à la liqueur de pomme



Prix: Fr. 31.- par personne
(service inclus,
café à discrétion,
boissons non comprises)

À VENDRE

Pour cause d'âge et de santé

1 rucher Lienher

démontable, avec 16 ruches DB, dont 12 habitées.

S'adresser à **Roger Dutoit, Sermuz/ Yverdon par 1412 Valeyres/Ursins.**
Tél. (024) 35 11 33.

RUCHER

avec 12 ruches DB vides, ainsi qu'un extracteur, maturateur et divers matériel apicole.

Tél. (066) 56 70 39.

Quelques

COLONIES SANS HABITATION

ainsi qu'un extracteur 16 cadres, sans moteur.

Tél. (021) 781 19 67.

8 RUCHES DB pleines

3 RUCHES DB vides

Tél. (026) 22 74 96,
entre 20 heures et 21 heures.